

des — du département de la Marne; VI, 644.

— 5 août, relative à l'exploitation des — du département de l'Aube; VI, 649.

— 17 décembre 1847, portant rejet d'une requête présentée par le sieur Cornet d'Humval contre un arrêté du conseil de préfecture de

la Somme le maintenant, pour l'exercice de 1845, au rôle des patentes de la commune d'Argœuvres, comme exploitant de —; XIII, 728.

ARRÊTÉ du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 14 décembre 1848, portant règlement pour l'exploitation des — du département des Vosges; XIV, 591.

2^E SECTION.

USINES.

ACIÉRIES.

ORDONNANCE DU ROI, du 17 juillet 1847, autorisant les sieurs Trinquet fils et C^{ie} à établir une — aux Mottétières (Loire); XII, 680.

— 16 janvier 1848, autorisant le sieur Jocolin aîné à maintenir en activité une — à Voiron (Isère); XIII, 738.

ARRÊTÉ du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif du 9 août, autorisant le sieur Flory à maintenir en activité et à augmenter l' — des Rives (Loire); XIV, 518.

DÉCRET du Président de la République du 19 février 1850, autorisant les sieurs Bonnard et C^{ie} à établir une usine à acier à Izieux (Loire); XVIII, 689.

ARRÊTÉ du Président de la République du 27 février 1849, autorisant le sieur Bolla à maintenir en activité une usine à acier à Romanswiller (Bas-Rhin); XV, 576.

DÉCRET du Président de la République du 6 juillet 1850, autorisant les sieurs Neyraud et C^{ie} à faire diverses additions à l' — qu'ils possèdent à Lorette (Loire); XVIII, 573.

— 6 décembre 1850, autorisant les sieurs Gouvy frères et C^{ie} à faire diverses additions et modifications à leur — de Sarralbe (Moselle); XVIII, 597.

— 30 décembre 1851, autorisant le sieur Langon à transformer en — sa taillanderie de Jures, commune de Tullins (Isère); XX, 739.

AFFINERIES.

ORDONNANCE DU ROI, du 5 février 1843, autorisant les sieurs Buyer et Hildebrand à établir un second feu d' — dans leur usine à fer de Semouze, commune de Xertigny (Vosges); III, 888.

— 4 novembre, autorisant le sieur Mercier à établir un second feu d' — dans l'usine à fer de Raux (Haute-Vienne); IV, 738.

— 2 décembre 1844, autorisant le sieur Carasson, à ajouter deux feux

d' — à l'usine à acier de Blanc-Murget (Vosges); VI, 694.

2 juillet 1845, autorisant les sieurs Schneider frères à maintenir en activité deux feux d' — et à établir un haut fourneau au Creusot (Saône-et-Loire); VIII, 819.

— 29 juin 1846, autorisant les sieurs Poupillier fils et C^{ie} à ajouter un feu d' — aux usines à fer de Brévilly (Ardennes); IX, 662.

— 17 décembre, autorisant le sieur Fricquet-Garet à ajouter deux feux d' —, trois fours dormants..., etc., aux usines de Blagny (Ardennes); X, 858.

— 21 janvier 1847, autorisant le sieur Durand à établir deux feux d' —, un four à puddler, un four de chaufferie..., etc., dans sa tréfilerie de Périgieux (Dordogne); XI, 725.

— 25 mai, autorisant le sieur Jacquinet à maintenir en activité les deux feux d' — existant dans son

usine à fer de Droiteval, (Vosges); XI, 734.

17 juillet 1847, autorisant le sieur Guilleminot à maintenir en activité un feu d' — à La Cude (Haute-Marne), et à y en ajouter un nouveau; XII, 681.

ARRÊTÉ du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif du 25 septembre 1848, autorisant les héritiers Estignard à ajouter un troisième feu d' — à l'usine à fer de Lagrandville (Moselle); XIV, 563.

DÉCRET du Président de la République du 12 décembre 1849, autorisant les héritiers de la dame de la Vieuville à maintenir en activité et à augmenter le foyer d' — de leur platinerie de Russange (Moselle); XVI, 588.

— 8 février 1850, autorisant le sieur Desrousseaux-Noizet à établir deux feux d' — en remplacement d'une platinerie, à Matton (Ardennes); XVII, 687.

BASSINS D'ÉPURATION.

ORDONNANCE DU ROI, du 27 août 1846, autorisant les sieurs Huot et Jobard à convertir en bassin en relief sur le sol, un terrain situé à Autray (Haute-Saône); X, 794.

DÉCRET du Président de la République, du 19 décembre 1849, autorisant le sieur Menans à établir un — pour le service de l'usine de Bezouotte (Côte-d'Or); XVI, 590.

BOCARDS.

ORDONNANCE DU ROI, du 19 janvier 1842, autorisant le sieur Thomas à établir un — et un patouillet à Sommancourt (Haute-Marne); I, 802.

— et un patouillet au Bouchon (Meuse); II, 805.

— 19 janvier, modifiant le régime des eaux du — établi par le sieur Colas, à Montiers (Meuse); I, 802.

— 20 septembre, autorisant le général comte Charbonnel à établir un — et un patouillet à Is-sur-Tille (Côte-d'Or); II, 805.

— 8 juin, autorisant le sieur Danelle à transférer un — et un patouillet à Attancourt (Haute-Marne); I, 826.

— 19 octobre, autorisant le sieur d'Andelarre à établir un — et deux patouillots à Saint-Joire (Meuse); II, 812.

— 20 septembre, autorisant les sieurs Gaide et Vivenot, à établir un —

— 19 octobre, rapportant celle du 10 janvier précédent qui autorisait le sieur Thomas à construire un —

et un patouillet à Sommancourt (Haute-Marne); II, 812.

— 12 février 1843, autorisant le sieur marquis de Germigney à maintenir en activité un — avec patouillet, à Ribaucourt (Meuse); III, 894.

— 22 septembre, autorisant le sieur Gillot-Guillaume à établir un — et un patouillet à Chatonrupt (Haute-Marne); IV, 724.

— 12 novembre, rapportant celle du 20 septembre 1842, qui autorisait le général comte Charbonnel à établir — et un patouillet à Is-sur-Tille (Côte-d'Or); IV, 739.

— 25 novembre, autorisant les sieurs Viry à maintenir en activité un —, un patouillet et deux lavoirs à bras à Narcy (Haute-Marne); IV, 748.

— 25 novembre, autorisant les sieurs Vivaux frères à établir un haut-fourneau et à maintenir en activité un — à Moutiers-sur-Saulx (Meuse); IV, 748.

— 7 août 1844, autorisant les sieurs Henry et Desmousseaux-Noizet à construire un — à piler dans l'usine de Matton (Ardennes); VI, 651.

— 29 juin 1846, autorisant les sieurs Poupillier fils et Cie à maintenir en activité un — à crasses, et à

ajouter un feu d'affinerie aux usines à fer de Brévilly (Ardennes); IX, 662.

— 15 février 1847, autorisant les sieurs Schneider jeune et Cie à établir un — à crasses à Chauvency-Saint-Hubert (Meuse); XI, 725.

ARRÊTÉ de la commission du pouvoir exécutif, du 19 juin 1848, autorisant le sieur Perrin-Moreau à élever la retenue d'eau du — des Petits-Champs (Haute-Marne); XIII, 781.

ARRÊTÉ du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 2 décembre, autorisant le sieur de Broglie à rétablir un — à mines à Masevaux (Haut-Rhin); XIV, 590.

ARRÊTÉ du Président de la République, du 24 janvier 1849, autorisant le sieur Barrachin à établir deux — à Signy-le-Petit (Ardennes); XV, 569.

DÉCRET du Président de la République, du 13 mai 1850, autorisant les sieurs Gautiez frères à établir un — et un lavoir à bras près de leur usine de Sainte-Claire-de-Villerupt (Moselle); XVII, 708.

— 6 décembre, autorisant le sieur Garnier à maintenir en activité le — d'Ormanson (Meuse); XVIII, 597.

HAUTS-FOURNEAUX.

ORDONNANCE DU ROI du 7 février 1842, autorisant les sieurs Labbé frères et Legendre 1° à modifier un haut-fourneau situé à Cosnes (Moselle), et 2° à établir un bocard à Gorcy (Moselle); I, 803.

— 15 mai, autorisant les sieurs Bouchot frères à établir un second haut-fourneau dans leur usine à fer de Clerval (Doubs); I, 820.

— 8 juin, abrogeant l'art. 5 de celle du 22 décembre 1838 qui obligeait le propriétaire du — de Sainte-

Claire (Moselle) à ne tirer de France que le sixième au plus des combustibles nécessaires à ladite usine; I, 825.

— 8 juin, autorisant la dame, comtesse de La Vieuville à établir un second — dans l'usine à fer de Villerupt (Moselle); I, 825.

— 8 juin, autorisant le sieur Guion de Saint-Victor à établir: 1° un —, 2° un bocard à Sexey-aux-Forges (Meurthe); I, 825.

— 20 juin, autorisant les sieurs

Déséglise, Michonnet et Cie à établir deux — à Bourges (Cher); I, 830.

— 14 août, autorisant la société des forges de Montherhausen à construire un — à Mertzwiller (Bas-Rhin); II, 795.

— 20 septembre, autorisant les sieurs Gaide et Vivenot à établir un — dans la commune de Bouchon (Meuse); II, 804.

— 20 février 1843, autorisant le sieur Lechêne 1° à maintenir en activité un — et une forge à Diénay (Côte-d'Or); 2° à y établir un bocard et un patouillet; III, 892.

— 10 mars, rejetant le pourvoi des sieur et dame Ronflette contre l'ordonnance du 20 avril 1850, autorisant le sieur Gendarme à établir un — à Nouzon (Ardennes); III, 897.

— 12 avril, rectificative de celle du 29 novembre 1840, autorisant le sieur Roussel à établir un — à Trois-Fontaines (Marne); III, 918.

— 15 novembre, autorisant le sieur marquis de Vergennes à maintenir en activité les — et lavoirs de La Vache (Nièvre); IV, 738.

— 21 novembre, autorisant le sieur Lafaurie à ajouter un — à l'usine d'Orgnac (Corrèze); IV, 740.

— 25 novembre, autorisant les sieurs Vivaux frères à établir un — à Moutiers-sur-Saulx (Meuse); IV, 748.

— 25 novembre, autorisant les sieurs Aubé et Tronchon à établir un second — à Herserange (Moselle); IV, 749.

— 16 janvier 1844; autorisant les héritiers du sieur Coquard-Briquet à établir un — à Saint-Dizier (Haute-Marne); V, 688.

— 27 janvier, autorisant le sieur Guafriid à ajouter deux — à l'usine à fer de Rustrel (Vaucluse); V, 694.

— 3 août, autorisant le sieur d'Hunolstein à établir un — et un ate-

lier de moulage dans les usines d'Otfange (Moselle); VI, 641.

— 10 août; autorisant la dame veuve de Wendel à maintenir en activité un quatrième — dans les forges d'Hayange (Moselle); VI, 653.

— 8 novembre, rapportant celle du 8 juin 1842, par laquelle le sieur Guion de Saint-Victor était autorisé à établir un — à Sexey-aux-Forges (Meurthe); VI, 669.

— 11 novembre, autorisant le sieur Camion-Crucy à maintenir en activité un —, un bocard à crasses et un lavoir à bras à Taily (Ardennes); VI, 680.

— 11 novembre, autorisant la société des — et forges de la Maison-neuve à construire quatre — à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); VI, 680.

— 10 février 1845; autorisant les sieurs Malagou et consorts à ajouter un — à l'usine à fer de Sireuil (Charente); VII, 549.

— 10 février, autorisant le sieur Cellard-Philippet à établir un — au Portail-de-Pouilly (Côte-d'Or); VII, 549.

— 17 février, portant rectification d'une erreur commise dans celle du 11 mai 1841 qui autorisait les sieurs Jacquot et Hannotin à établir deux — et un bocard à Sermaise (Marne); VII, 552.

— 8 mars, autorisant le sieur Thomas à établir un — à La Cave (Seine-et-Oise); VII, 554.

— 10 mai, autorisant les sieurs Nonnon-Mahin et Grulet-Mahin à maintenir en activité un — à Touligny (Ardennes); VII, 561.

— 25 juillet 1846; autorisant le sieur Guillemintot à maintenir en activité un — et un patouillet à Prusly-sur-Ourse (Côte-d'Or); X, 791.

— 29 juillet, autorisant les sieurs Dumora et Gignoux à maintenir dans son emplacement actuel le —

de Biganos (Gironde); X, 792.

— 3 août; modifiant, en ce qui concerne le régime des eaux, celle du 20 février 1843 par laquelle le sieur Lechêne a été autorisé à maintenir en activité un — et à établir un bocard et un patouillet à Diénay (Côte-d'Or); X, 793.

— 7 octobre; autorisant le sieur Charles à établir un — à Chevillon (Haute-Marne); X, 796.

— 4 novembre; autorisant le sieur Chutin à établir un — à Osnele-Val (Haute-Marne); X, 812.

— 4 novembre, autorisant le sieur Chaudron à établir un — et un patouillet à Gudmont (Haute-Marne); X, 813.

— 4 novembre, autorisant le sieur Bourdet-Jourdeuil à maintenir en activité un —, deux patouillots et un moulin à Veuxaulles (Côte-d'Or); X, 814.

— 7 décembre, autorisant la dame comtesse de Chastenay-Lenty à maintenir en activité un — et deux feux d'affinerie... etc. à Essarois (Côte-d'Or); X, 855.

— 30 décembre, autorisant la compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche à mettre en activité deux nouveaux — ajoutés à l'usine à fer de La Voulte (Ardèche); X, 868.

— 29 mars 1847, autorisant les sieurs Vivenot, Lamy et Cie à établir deux — à Champigneulles (Meurthe); XI, 727.

— 17 juillet, autorisant la dame veuve Clément et sieur Varinot à établir un — et un patouillet à Monttribourg (Haute-Marne); XII, 681.

— 28 juillet, autorisant la société anonyme des forges et fonderies de la Providence (Belgique) à établir un — à Hautmont (Nord); XII, 688.

— 9 septembre, autorisant les sieurs Pinard frères à ajouter deux

— à leur usine à fer de Marquise (Pas-de-Calais); XII, 705.

— 14 octobre, autorisant le sieur Roussel à ajouter un second — et un four à puddler à son usine à fer de Pont-sur-Saulx (Meuse); XII, 706.

— 17 novembre, autorisant lesieur Frère-Jean à établir deux — à Saint-Quentin (Isère); XII, 712.

— 16 janvier 1848, autorisant le sieur Drumeau-Gendarme à construire un second — à La Cachette (Ardennes); XIII, 737.

— 12 février, autorisant le sieur Martin à établir quatre — à Lay-Saint-Christophe (Meurthe); XIII, 743.

ARRÊTÉ du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 3 août, autorisant les sieurs Hamoir, Serret et Cie à ajouter deux — à l'usine à fer de Dousies (Nord); XIV, 503.

— 9 août, autorisant les sieurs Tessier et consorts à établir un — à Lacanau (Gironde); XIV, 516.

— 9 août, autorisant les sieurs Labbé et Legendre à ajouter un — à l'usine à fer de Gorey (Moselle); XIV, 516.

— 25 septembre, autorisant les héritiers Estignard à établir un — à Cours-Lagranville (Moselle); XIV, 563.

ARRÊTÉ du Président de la République du 25 décembre, autorisant les sieurs Aubé, Aubé fils et Tronchon à établir un — à Haucourt (Moselle); XIV, 609.

— 5 février 1849, autorisant les sieurs Gautiez frères à ajouter un second — à leur usine de Sainte-Claire (Moselle); XV, 570.

— 27 février, autorisant les héritiers du sieur de Marmier à maintenir en activité un — deux patouillots et un moulin à Vellescon (Haute-Saône); XV, 576.

DÉCRET du Président de la République du 5 septembre; autorisant les sieurs Boutier frères et Cie ou leurs ayant cause à établir deux — à Givors (Rhône); XVI, 564.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Bourlon à maintenir en activité un — et un moulin à blé dans la commune d'Allichamp (Haute-Marne); XVI, 564.

— 6 octobre, autorisant le sieur Camus à établir un — au lieu et place du moulin de Rocaran (Morbihan) et à transférer ce moulin sur un autre point; XVI, 569.

— 16 novembre, autorisant la dame veuve Trotyanne à remettre en activité les — et bocard du Dorlan (Moselle); XVI, 581.

— 12 décembre, autorisant le sieur Maître à maintenir en activité un — à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); || *Idem*, à mettre en activité un patouillet à Veuxaulles (Côte-d'Or); XVI, 588.

— 13 mai 1850, autorisant les sieurs Jacquot frères et neveux à faire diverses additions à leur — de Rochecourt (Haute-Marne); XVII, 707.

— 3 juin, autorisant les sieurs Genissieu, Prenat et Cie à ajouter un — au coke à leur usine à fer de Givors (Rhône); XVII, 714.

— 20 juin, autorisant le sieur Monnet à établir un —, etc. à Roanne (Loire); XVII, 715.

— 6 juillet, autorisant les sieurs Aubé fils et Tronchon à ajouter deux — à leur usine à fer de Moulaine (Moselle); XVIII, 573.

— 18 août, autorisant la dame veuve de Wendel à ajouter deux — à son usine à fer d'Hayange (Moselle); XVIII, 584.

— 6 décembre, autorisant le sieur Bourgeois à établir un nouveau — à Poissons (Haute-Marne); XVIII, 596.

— 31 mars 1851, autorisant le sieur Bourlon de Rouvre à établir un — à Chamarandes (Haute-Marne); XIX, 758.

— 30 mai, autorisant le sieur Paravicini à maintenir en activité et à augmenter dans une mesure déterminée le — et le foyer d'affinerie qu'il possède à Lucelle (Haut-Rhin); XIX, 769.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Puricelli à établir deux — à Noveant (Moselle); XX, 707.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Bougueret, Martenot et compagnie à maintenir en activité un — et un patouillet à Vanvey (Côte-d'Or); XX, 707.

— 31 octobre, autorisant le sieur Limbourg à établir un — à Longwy (Moselle); XX, 720.

— 18 novembre, autorisant le sieur Lasserre à établir un — à Saint-Vincent-de-Paul (Landes); XX, 720.

FENDERIES.

ORDONNANCE DU ROI, du 14 août 1842, autorisant le sieur Seillièrre à maintenir en activité la — de Messincourt (Ardennes); II, 796.

FONDERIES.

ORDONNANCE DU ROI, du 29 janvier 1847, portant rejet d'une requête des sieurs Vivaux frères contre l'arrêté du conseil de préfecture de la Meuse qui les a maintenus à la contribution des portes et fenêtres pour leur — de Dammarie; XIII, 722.

— 27 mai, portant rejet d'une requête des sieurs Lapoussée et consorts contre un arrêté du conseil de préfecture de Lot-et-Garonne, qui, nonobstant leur opposition, a maintenu l'autorisation accordée au sieur Gérin d'établir une — de fer et de cuivre à Agen; XIII, 725.

FORGES.

ORDONNANCE DU ROI, du 5 juin 1842, autorisant la dame veuve Raux à maintenir en activité la — de Grattepiere (Aisne); I, 824.

— 3 juillet, autorisant la compagnie anonyme des fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche à conserver en activité et à modifier la — de Terrenoire (Loire); II, 789.

— 19 octobre, autorisant le sieur Capitain à établir une — à Doulaincourt (Haute-Marne); II, 811.

— 5 février 1843, autorisant le sieur Legendre à maintenir en activité la petite — de La Vernière située commune de Chasnay (Nièvre); III, 888.

— 23 mai, prorogeant jusqu'au 31 décembre 1844 le délai fixé par l'article 4 de l'ordonnance du 20 décembre 1840 pour l'établissement du haut-fourneau, du lavoir et du bocard que cette même ordonnance autorise le sieur Auconsul à ajouter à la — de Pissac (Corrèze); IV, 698.

— 11 juillet, autorisant le sieur Paliard à maintenir en activité la — de Revigny (Jura); IV, 706.

— 15 novembre, autorisant le sieur marquis de Vergennes à maintenir en activité la — de La Vache (Nièvre); IV, 738.

— 24 novembre, autorisant le sieur Rossignol et la dame veuve Courot à maintenir en activité la — du Metz (Nièvre); IV, 744.

— 16 janvier 1844, autorisant le

— 15 février 1843, portant rejet de la requête du sieur Colas contre un arrêté du conseil de préfecture de la Meuse refusant de lui accorder décharge de l'impôt des portes et fenêtres pour la — qu'il exploite à Moutier-sur-Saulx; XIII, 743.

sieur Courot-Bigé à maintenir en activité une — et un moulin à La Chapelle Saint-André (Nièvre); V, 688.

— 16 février 1846, autorisant le sieur de Chabrol-Chaméane à maintenir en activité la — du Pinet (Nièvre); IX, 644.

— 9 mars, autorisant les héritiers du sieur Boigues et compagnie à maintenir en activité la — d'Aubigny (Cher); IX, 649.

— 26 mars, autorisant la dame duchesse de Blacas à maintenir en activité la — de Crécy (Nièvre); IX, 650.

— 4 novembre, autorisant le sieur Roger-Dumanoir à établir une — à la houille à La Villeneuve-au-Chêne (Aube); X, 813.

— 17 décembre, autorisant le sieur Mertian à maintenir en activité les — de Montataire (Oise); X, 857.

— 5 juin 1847, autorisant les sieurs Fleurot et consorts à maintenir en activité la — de Feymont (Vosges); XI, 734.

— 14 juillet, statuant sur les requêtes de la compagnie des — et fonderies de la Loire et de l'Ardèche contre trois arrêtés du conseil de préfecture de la Loire relatifs aux droits de patente pour 1843, 1844 et 1845; XII, 674.

— 16 janvier 1848, autorisant le sieur Champenois à maintenir en

activité la — de Chevenet (Nièvre); XIII, 738.

DÉCRET du gouvernement provisoire du 6 mai, annulant un arrêté du préfet de la Charente-Inférieure qui interdisait aux sieurs Cotton frères d'établir une — de grosses œuvres, une machine à vapeur, etc., à La Rochelle; XIII, 767.

ARRÊTÉ du Président de la République, du 16 janvier 1849, autorisant les héritiers ou ayants cause du sieur Roy à maintenir en activité la de Rugles — (Eure); XV, 567.

— 19 février 1850, autorisant les sieurs Bandon et Cie à maintenir en activité une — à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); XVIII, 689.

— 20 juin, autorisant les héritiers Lesperut à maintenir en activité, modifier et augmenter les — d'Eurville (Haute-Marne); XVII, 715.

— 7 août, autorisant le sieur Vaysse à maintenir en activité la —

de Boutarias (H^e-Vienne); XVIII, 580.

— 14 octobre, autorisant la dame veuve de Boullenois à maintenir en activité une — à Senuc (Ardennes) et à y faire diverses additions; XVIII, 589.

— 12 novembre, autorisant les sieurs Coulaux aîné et Cie à modifier diverses usines et appareils dépendant de leurs — de Boerenthal (Moselle); XVIII, 590.

— 23 décembre, autorisant le sieur Harlé à maintenir en activité, en les modifiant, les — haute et basse de Clairvaux (Aube); XVIII, 600.

— 30 mai 1851, autorisant les héritiers Gendarme ou leurs ayant cause à maintenir en activité la — de Vrignes-aux-Bois (Ardennes); XIX, 769.

— 30 mai, autorisant le sieur Paravicini à maintenir en activité et à modifier sa — de Saint-Pierre située commune de Lucelle (Haut-Rhin); XIX, 770.

FORGES CATALANES.

ORDONNANCE DU ROI du 22 septembre 1843, autorisant le sieur Denjean à maintenir en activité la — d'Illier-et-Laramade (Ariège); IV, 721.

— 25 novembre, autorisant le sieur Esquirol à maintenir en activité une — à Tarascon (Ariège); IV, 749.

— 31 août 1847, autorisant le sieur Vergnies à maintenir en activité une — à Laramade (Ariège), XII, 703.

ARRÊTÉ du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 29 novembre 1848, autorisant le sieur de Falentin-Saintenac à établir une — au Mas-d'Azil (Ariège); XIV, 582.

FOURNEAUX (Hauts-). Voir HAUTS-FOURNEAUX.

FOURS A PUDDLIER.

ORDONNANCE DU ROI du 30 mai 1846, autorisant les sieurs Serret, Lelièvre et Cie à ajouter douze — etc... à l'usine à fer de Denain (Nord); IX, 658.

ARRÊTÉ ministériel du 1^{er} mai 1848, autorisant les sieurs Dupont

et Cie à ajouter quatre — et deux fours à réchauffer à l'usine à fer de Blanc-Misseron (Nord); XIII, 766.

ARRÊTÉ du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 3 août, autorisant le sieur Lecerq à maintenir en activité qua-

tre—et trois fours à réchauffer dans l'usine à fer de Trith-Saint-Léger (Nord) et à construire un nouveau — dans la même usine; XIV, 503.

— 9 août, autorisant les héritiers Carette à maintenir en activité quatre — doubles, deux fours à réverbère, etc. dans l'usine à fer de la forge haute de Bologne (Haute-Marne); XIV, 517.

FOURS A RÉVERBÈRE.

ARRÊTÉ du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 21 août 1848, autorisant le sieur Targe à construire un — à Saint-Julien-Jarrêt (Loire); XIV, 534.

DÉCRET du Président de la République du 18 juillet 1849, autorisant la dame veuve de Diétrich et fils à établir, en remplacement d'une usine à fer, deux — à Reischoffen (Bas-Rhin); XVI, 538.

LAVOIRS A BRAS.

ORDONNANCE DU ROI du 11 mars 1842, autorisant le sieur Potoine à établir deux — à Barbaise (Ardenne); I, 808.

— 18 avril, autorisant la dame veuve Darnel à maintenir en activité dix — à Bissey-la-Côte (Côte-d'Or); I, 813.

— 5 février 1843, autorisant la commune de Champigneulle (Ardenne) à établir un — sur son territoire, au lieu dit La Fontaine; III, 888.

— 5 février, autorisant les sieurs Dupont et Dreyfus à établir un — à Saint-Juvin (Ardenne); III, 888.

— 5 février, autorisant le sieur Seillière à maintenir en activité neuf — dans la commune de Margut (Ardenne); III, 889.

— 5 février, autorisant la dame veuve Potoine et fils à maintenir en activité deux — dans la commune de Montigny-sur-Vence (Ardenne); III, 889.

— 12 février, autorisant les sieurs Dupont et Dreyfus à maintenir en activité cinq — à Sommerance et un autre à Saint-Juvin (Ardenne); III, 892.

— 15 novembre, autorisant le sieur Woilard et la dame veuve Cot-

tard à maintenir en activité les — de Cosnes (Moselle); IV, 739.

— 18 novembre, autorisant la dame Fauveau-Deliars à maintenir en activité deux — à Marcq-Chevières et un troisième à La Grande-Décombe (Ardenne); IV, 740.

— 25 novembre, autorisant le sieur de Beurges à maintenir en activité quinze — à Noncourt (Haute-Marne); IV, 748.

— 25 novembre; autorisant les sieurs Véry à maintenir en activité deux — à Nancy (Haute-Marne); IV, 748.

— 16 janvier 1844, autorisant les sieurs Poupillier fils et C^{ie} à maintenir en activité six — à Pouru-Saint-Remy (Ardenne); V, 689.

— 21 juin, autorisant le sieur Jolly à établir quatre — à Rachecourt-sur-Marne (Haute-Marne); V, 726.

— 5 août, autorisant les sieurs Dupont et Dreyfus à maintenir en activité deux —, commune de Marcq (Ardenne); VI, 651.

— 7 août, autorisant le sieur Charles à établir quatre — à Fontenelle (Côte-d'Or); VI, 651.

— 7 août, autorisant le sieur Lorcet à maintenir en activité deux —

à Champigneulle (Ardenne); VI, 652.

— 27 décembre, autorisant le sieur Istasse à établir onze — à Saint-Pancré (Moselle); VI, 707.

— 11 février 1845, autorisant les sieurs Estignard et C^{ie} à établir un — à Villers-la-Montagne (Moselle); VII, 550.

— 11 février; autorisant le sieur Dumeau-Gendarme à maintenir en activité deux — à Montigny-sur-Vence (Ardenne); VII, 550.

— 20 mars, autorisant les sieurs Hamoir et consorts à maintenir en activité cinq — à Douzies-les-Mauheuge (Nord); VII, 555.

— 12 avril, autorisant le sieur Barrachin à établir deux — à Viel-Saint-Remy (Ardenne); VII, 560.

— 12 avril, autorisant la commune de Cellancourt à établir trois — aux Grosses-Fontaines (Moselle); VII, 560.

— 10 mai, autorisant le sieur comte d'Hoffelize à établir deux — à Villers-la-Montagne (Moselle); VII, 562.

— 22 mai, autorisant les sieurs Labbé et Legendre à maintenir en activité trois — à Cosnes (Moselle); VII, 563.

— 16 juin, autorisant le sieur et dame veuve Potoine à établir deux — à Montigny-sur-Vence (Ardenne); VII, 567.

— 2 juillet, autorisant les sieurs Estignard à établir un — à Cons-la-Grandville (Moselle); VIII, 819.

— 28 août, autorisant le sieur Mollot à conserver et tenir en activité onze —, et à substituer à sept bassins d'épuration un bassin unique, à Euffigneix (Haute-Marne); VIII, 840.

— 24 décembre, autorisant la commune d'Audun-le-Tiche (Mo-

selle) à maintenir en activité un — sur son territoire; VIII, 860.

— 29 décembre, autorisant le sieur Varinot à établir six — à Châteauvillain (Haute-Marne); VIII, 864.

— 30 mai 1846, autorisant le sieur Clausse à transférer quatre — à Pansey (Haute-Marne); IX, 657.

— 27 août, autorisant les sieurs Serret, Lelièvre et C^{ie} à maintenir en activité quatre — à Wimille (Pas-de-Calais); X, 794.

— 31 août, autorisant le sieur Dornier aîné à établir deux — à Oyrrières (Haute-Saône); X, 795.

— 4 novembre, autorisant les sieurs Aubé et consorts à établir un — à Haucourt (Moselle); X, 812.

— 4 novembre, autorisant le sieur Poinssot à établir deux — à Percy-le-Petit (Haute-Marne); X, 813.

— 24 décembre, autorisant le sieur Barrachin à établir un — au Grand-Étang (Ardenne); X, 866.

— 24 décembre, autorisant le sieur Barrachin à établir un — au Touret (Ardenne); X, 866.

— 29 mars 1847, autorisant le sieur Mormeaux aîné à modifier des ateliers de lavage de minerai de fer à Raillicourt (Ardenne); XI, 727.

— 8 juin, autorisant les sieurs Japio et Decusey à substituer à un patonillet deux — dans la commune de Percy-le-Grand (Haute-Saône); XI, 735.

— 28 juillet, autorisant les sieurs Raux, Desmeaux jeune et C^{ie} à établir un — à Signy-le-Petit (Ardenne); XII, 689.

— 28 juillet, autorisant les sieurs Raux, Desmeaux jeune et C^{ie} à établir un — au Petit-Vibreux (Ardenne); XII, 689.

— 20 novembre, autorisant les sieurs Poupillier fils et C^{ie} à main-

tenir en activité cinq — à Remilly-sur-Meuse (Ardennes); XII, 743.

— 20 novembre, autorisant le sieur Gailly à maintenir en activité un — à Olisy-sur-Chiers (Meuse); XII, 743.

— 20 novembre, autorisant le sieur Lallemand-Maréchal à maintenir en activité un — à Nouart (Ardennes); XII, 743.

ARRÊTÉ ministériel du 17 avril 1848, autorisant les sieurs Labbé et Legendre à maintenir en activité un — à Cosnes (Moselle); XIII, 762.

— 17 avril, autorisant le sieur Huot à maintenir en activité douze — à Epagny (Côte-d'Or); XIII, 762.

ARRÊTÉ de la commission du pouvoir exécutif du 18 juin, autorisant le sieur Jobard à établir huit — à Lœuilley (Haute-Saône); XIII, 780.

— 19 juin, autorisant la dame veuve de Wendel et fils à maintenir en activité trois — à Hayange (Moselle); XIII, 781.

ARRÊTÉ du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 3 août, autorisant les sieurs René père et fils et les héritiers Duplessis à maintenir en activité un — à La Chapelle-Saint-Quillain (Haute-Saône); XIV, 504.

— 25 septembre, autorisant la dame veuve de Wendel à maintenir en activité trois — à mines à Marspich (Moselle); XIV, 563.

— 25 septembre, autorisant les sieurs Vivenot-Lamy et Vivenot-Willemant à maintenir en activité deux — à Marcq-Chevières (Ardennes); XIV, 564.

ARRÊTÉ du Président de la République du 5 février 1849, autorisant les ayants droit de la dame de La Vieuville à maintenir en activité trois — dans la commune de Villerru (Moselle); XV, 574.

— 10 février, autorisant le sieur Barrachin à établir un lavoir à mines à Signy-le-Petit (Ardennes); XV, 575.

— 10 février, autorisant les sieurs Guyot frères à transférer sur un autre point de la commune de Percy-le-Grand (Haute-Saône) les quatre — qu'ils possèdent dans cette commune; XV, 575.

— 10 février, autorisant les ayants droit du sieur Morel père à maintenir en activité deux — à Neuvizy (Ardennes); XV, 576.

— 27 février, autorisant les sieurs Angar et Ligier à substituer un lavoir à cheval à deux — dans la commune d'Etelles (Haute-Saône); XV, 577.

— 7 avril, autorisant le sieur Léonard de Melcy à établir un — à Landres et Saint-Georges (Ardennes); XV, 594.

— 26 avril, autorisant les sieurs Labbé frères et Legendre à établir deux lavoirs à mines à Villerupt (Moselle); XV, 599.

— 14 mai, autorisant les sieurs Dupont et Dreyfus à maintenir en activité trois — à Marcq-Chevières (Ardennes); XV, 633.

— 14 mai, autorisant les mêmes à maintenir en activité deux — à Marcq-Chevières (Ardennes); XV, 633.

— 14 mai, autorisant les mêmes à maintenir en activité un — à Saint-Juvin (Ardennes); XV, 634.

DÉCRET du Président de la République du 5 septembre, autorisant le sieur Guyon à maintenir en activité deux — à Petit-Mercey (Jura); XVI, 565.

— 6 octobre, autorisant les sieurs Bauret à établir deux — à Audun-le-Tiche (Moselle); XVI, 569.

— 6 octobre, autorisant les sieurs Labbé et Legendre à établir deux

— à Audun-le-Tiche (Moselle); XVI, 570.

— 6 octobre, autorisant la dame veuve de Wendel à établir deux — à Audun-le-Tiche (Moselle); XVI, 570.

— 6 octobre, autorisant le sieur Barrachin à maintenir en activité deux — à Signy-le-Petit (Ardennes); XVI, 570.

— 6 octobre, autorisant le sieur Laval à maintenir en activité un — à Audun-le-Tiche (Moselle); XVI, 570.

— 6 octobre, modifiant l'ordonnance du 30 juillet 1838, relative à l'atelier de lavage de minerai de fer des sieurs Muel-Wahl, établi à Saint-Joire (Meuse); XVI, 574.

— 1^{er} février 1850, autorisant le sieur Beugnot à établir deux — à Poyans (Haute-Saône); XVII, 686.

— 8 février, autorisant le sieur de Zeddes-Houet à maintenir en activité un moulin à Villy-en-Trode et à établir un atelier de lavage à Thieffrain (Aube); XVII, 688.

— 13 mai, autorisant les sieurs Gautiez frères à établir un — près de leur usine de Sainte-Claire de Villerupt (Moselle); XVII, 708.

— 13 mai, autorisant les sieurs Dupont et Dreyfus à maintenir en activité deux — à Saint-Juvin (Ardennes); XVII, 709.

— 30 mai, autorisant le sieur Bouveret à établir six — à Champ-tonnay (Haute-Saône); XVII, 712.

— 27 juin, autorisant le sieur Billiard à établir six — à Montormentier (Haute-Marne); XVII, 748.

— 22 juillet, autorisant les sieurs Morel frères à établir deux — à Neuvizy (Ardennes); XVIII, 576.

— 22 juillet, autorisant les sieurs Labbé et Legendre à établir un — à Cosnes (Moselle); XVIII, 576.

— 19 décembre, autorisant les

héritiers de La Vieuville à établir dix — à Audun-le-Tiche (Moselle); XVIII, 600.

— 20 janvier 1851, modifiant celui du 6 octobre 1849 qui autorise le sieur Barrachin à maintenir deux — à Signy-le-Petit (Ardennes); XIX, 739.

— 10 mars, autorisant le sieur Frémiet à établir trois — près du moulin qu'il possède à Messigny (Côte-d'Or); XIX, 750.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Dupont et Dreyfus à établir deux — à Champigneulles (Ardennes); XX, 740.

— 5 septembre, autorisant le sieur Lallemand-Maréchal à établir un — à Grandpré (Ardennes); XX, 740.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Aubé fils et Tronchon à établir un — à Audun-le-Tiche (Moselle); XX, 740.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Boutmy père et fils et Cie à maintenir en activité deux — à Chauvenoy-Saint-Hubert (Meuse); XX, 744.

— 5 septembre, autorisant le sieur Drumeau-Gendarme à maintenir en activité deux — à Poix (Ardennes); XX, 709.

— 24 novembre, autorisant le sieur Drumeau-Gendarme à établir deux — à Mazery (Ardennes); XX, 724.

— 30 décembre, autorisant le sieur de Saulieu à maintenir en activité deux — et à en établir six à Lurcy-le-Bourg (Nièvre); XX, 740.

— 30 décembre, autorisant les sieurs Morel à maintenir en activité un — à L'Étang, commune de Poix (Ardennes); XX, 740.

— 30 décembre, autorisant le sieur Lallemand-Maréchal à maintenir en activité un — à Nouart (Ardennes); XX, 740.

LAVOIRS A CHEVAL.

ORDONNANCE DU ROI du 26 mars 1843, autorisant le sieur Harpin à substituer un lavoir à cheval à quatre des six lavoirs à bras qu'il possède à Broye-les-Loups (Haute-Saône); III, 912.

— 22 novembre 1844, autorisant le sieur Angar à maintenir en activité le — d'Étrelles (Haute-Saône); VI, 685.

— 28 août 1845, autorisant les sieurs Vantherin frères à modifier le système d'épuration des eaux bourbeuses du — de Cugney (Haute-Saône); VIII, 840.

10 décembre, autorisant le sieur Dupoirier à établir un — à Écuelle (Haute-Saône); VIII, 856.

— 30 mars 1846, autorisant le sieur Thibault à maintenir en activité deux — à Oyrrières (Haute-Saône); IX, 657.

— 27 août, autorisant le sieur Dornier à établir un — à Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône); X, 795.

ARRÊTÉ ministériel du 17 avril 1848, autorisant le sieur Huot à maintenir en activité un — et douze lavoirs à bras à Épagny (Côte-d'Or); XIII, 762.

ARRÊTÉ de la commission du pouvoir exécutif, du 19 juin, auto-

risant le sieur Jobard à établir un — ou huit lavoirs à bras à Lœuilley (Haute-Saône); XIII, 780.

ARRÊTÉ du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 3 août, autorisant les sieurs René père et fils et les héritiers Duplessis à maintenir en activité un — et un lavoir à bras à La Chapelle-Saint-Quillain (Haute-Saône); XIV, 504.

— 25 septembre, autorisant les sieurs Anthony frères à maintenir en activité un — dans la commune de Charmes (Côte-d'Or); XIV, 564.

DÉCRET du Président de la République du 1^{er} février 1850, autorisant le sieur Rochet à maintenir en activité un — à Dampierre-sur-Vingeanne d'Or); XVII, 686.

— 6 mai, autorisant le sieur Crestin à établir un — à Bouhans (Haute-Saône); XVII, 707.

— 14 octobre, autorisant les sieurs Bougueret, Martenot et Cie à établir un — à Sennevoy-le-Haut (Yonne); XVIII, 590.

— 5 septembre 1851, autorisant les sieurs Bougueret, Martenot et Cie à maintenir en activité douze — à Jully (Yonne); XX, 709.

— 5 septembre, autorisant le sieur Chauvot à maintenir en activité un — à Jully (Yonne); XX, 710.

MACHINES A VAPEUR.

ORDONNANCE DU ROI du 14 décembre 1844, portant rejet du pourvoi des sieurs Béthune et Plon contre un arrêté du préfet de police, relatif à des — fonctionnant rue Saint-Georges, à Paris; VI, 700.

— 23 août 1845, annulant un arrêté du préfet du Rhône qui re-

faisait au sieur Brossard l'autorisation d'établir une — à La Guillotière; VIII, 833.

— 3 janvier 1848, portant rejet d'une requête du sieur Lenormand contre un arrêté du Conseil de préfecture du Calvados, prononçant le maintien d'une — établie par le

sieur Sanson, à Isigny; XIII, 732.

ARRÊTÉ du Ministre de la guerre du 8 avril, relatif aux — employés sur terre en Algérie; XIII, 754.

DÉCISION du Conseil d'État (sec-

tion du contentieux) du 29 juin 1849, annulant l'arrêté du conseil de préfecture des Bouches-du-Rhône qui refusait au sieur de Castellane l'autorisation d'établir deux — sur sa concession de mines de lignite de La Vrillère; XVI, 533.

MARTINETS.

ORDONNANCE DU ROI du 5 juillet 1842, autorisant le sieur Lévêque à établir un — à Tulle (Corrèze); II, 790.

— 26 juillet 1844, autorisant le sieur Escaich à établir un — à Saint-Paul (Ariège); VI, 644.

— 22 novembre, autorisant le sieur Caroillon de Vandeul à transporter plusieurs — à Orqueraux (Haute-Marne); VI, 685.

— 27 décembre, autorisant les sieurs Vadam à établir un — à Saint-Hippolyte (Doubs); VI, 708.

PATOUILLETS.

ORDONNANCE DU ROI du 19 janvier 1842, autorisant le sieur Thomas à établir un — à Sommancourt (Haute-Marne); I, 802.

— 11 mars, autorisant le sieur Potoine à établir un — et deux lavoirs à bras à Barbaise (Ardennès); I, 808.

— 3 avril, autorisant le sieur Floret à établir deux — à Talmay (Côte-d'Or); I, 811.

— 8 juin, autorisant le sieur Danelle à transférer un — à Attancourt (Haute-Marne); I, 826.

— 8 juin, autorisant la dame duchesse de Saulx-Tavannes à établir un — à Noiron-sous-Bèze (Côte-d'Or); I, 826.

— 20 septembre, autorisant les sieurs Gaide et Vivenot à établir un — au Bouchon (Meuse); II, 805.

— 20 septembre, autorisant le général comte Charbonnel à établir un — à Is-sur-Tille (Côte-d'Or); II, 805.

— 19 octobre, autorisant le sieur d'Andelarre à établir deux — à Saint-Joire (Meuse); II, 812.

— 19 octobre, rapportant celle du 10 janvier précédent qui autorisait le sieur Thomas à construire un — à Sommancourt (Haute-Marne); II, 812.

— 19 octobre, autorisant la dame veuve Dornier à maintenir en activité le — qu'elle possède à Pesmès (Haute-Saône); II, 812.

— 5 février 1843, modifiant celle du 26 novembre 1833, qui autorisait la dame veuve Dornier à tenir en activité, dans la commune de Mont-le-François (Haute-Saône), un — dépendant de l'usine à fer du Crochot; III, 889.

— 12 février, autorisant le sieur marquis de Germigny à maintenir en activité plusieurs — à Ribeaucourt (Meuse); III, 891.

— 12 février, autorisant les sieur et dame Tuillot à maintenir en activité un — à Montigny (Ardennes); III, 891.

— 26 mars, autorisant le sieur Monnier-Jobez à maintenir en activité un moulin et à rétablir un — à Villey (Jura); III, 912.

— 12 avril, autorisant le sieur Jeanniot aîné à établir un — en remplacement de quatre lavoirs à bras à Percy-LeGrand (Haute-Saône); III, 917.

— 12 avril, autorisant le sieur Seillière à reconstruire un — à Margut (Ardennes); III, 918.

— 22 septembre, autorisant le sieur Gillot-Guillaume à établir un — à Chatonrupt (Haute-Marne); IV, 721.

— 12 novembre, rapportant celle du 20 septembre 1842, qui autorisait le général comte Charbonnel à établir un — à Is-sur-Tille (Côte-d'Or); IV, 739.

— 25 novembre, autorisant les sieurs Véry à maintenir en activité un — à Nancy (Haute-Marne); IV, 748.

— 16 janvier 1844, autorisant les sieurs Lecourt, Phélip et Cie à maintenir en activité deux — à Bezouotte (Côte-d'Or); V, 689.

— 3 août, autorisant le sieur Belgrand à maintenir en activité le — de Bissey-la-Côte (Côte-d'Or); VI, 642.

— 30 septembre, autorisant le sieur Lagard à maintenir en activité le — d'Yvernaumont (Ardennes); VI, 657.

— 23 juillet 1845, autorisant le sieur Duchon à ajouter un manège à cheval au — de Poyans (Haute-Saône); VIII, 821.

— 10 décembre, autorisant le sieur Dupoirier à établir un — et un lavoir à cheval à Écuelle (Haute-Saône); VIII, 856.

— 29 décembre, autorisant le sieur Varinot à établir un — et six lavoirs à bras à Châteauvillain (Haute-Marne); VIII, 864.

— 27 août 1846, autorisant les sieurs duc de Broglie et consorts à

maintenir en activité un — à Massevaux (Haut-Rhin); X, 794.

— 31 août, autorisant le sieur Dornier aîné à établir un — et deux lavoirs à bras à Oyrrières (Haute-Saône); X, 795.

— 3 septembre, autorisant le sieur Petot à maintenir en activité un — à Veuxaules (Côte-d'Or); X, 796.

— 4 novembre, autorisant le sieur Maître à établir un —, un moulin à blé et un foulon à Prusly-sur-Ource (Côte-d'Or); X, 813.

— 11 mars 1847, autorisant le sieur Basile-Poussy à maintenir en activité un — à Laignes (Côte-d'Or); XI, 726.

— 20 novembre, modifiant celle du 20 décembre 1839, autorisant les sieurs Dubost frères à établir un — à Vy-lès-Rupt (Haute-Saône); XII, 714.

ARRÊTÉ du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 9 août 1848, autorisant le sieur Belgrand à maintenir en activité un — à Brion (Côte-d'Or); XIV, 518.

— 21 août, autorisant les sieurs Baudon et consorts à établir un — à Juillenay (Côte-d'Or); XIV, 534.

— 20 octobre, autorisant le sieur de Pourtalès à employer pour la préparation du minerai de fer le — de Boursières (Haute-Saône); XIV, 578.

— 18 décembre, autorisant les ayants droit du sieur Morel à maintenir en activité un — à Poix (Ardennes); XIV, 607.

ARRÊTÉ du Président de la République, du 28 mars 1849, autorisant la dame de Raincourt à établir un — à Thieffrans (Haute-Saône); XV, 587.

— 29 mai, autorisant le sieur Nonnon-Mahin à maintenir en activité un — à Touligny (Ardennes); XV, 644.

DÉCRET du Président de la République du 7 juillet, autorisant le sieur Ledemour d'Ivony à établir un — près du haut-fourneau qu'il possède à Nod (Côte-d'Or); XVI, 537.

— 19 décembre, autorisant le sieur du Tinsseau à maintenir en activité un — à Fouchers (Jura); XVI, 588.

— 31 mars 1851, autorisant les sieurs Bougueret, Martenot et Cie à maintenir en activité un — à Créancey (Haute-Marne); XIX, 758.

PLATINERIES.

ORDONNANCE DU ROI du 17 décembre 1846, autorisant le sieur Remy-Lamotte à établir une — à Givonne (Ardennes); X, 857.

DÉCRET du Président de la République du 5 mars 1850, autorisant le sieur

— 5 septembre, autorisant le sieur Drumeau-Gendarme à maintenir en activité un — et deux lavoirs à bras à Poix (Ardennes); XX, 709.

— 5 septembre, autorisant les sieurs de Sainte-Maure et consorts à maintenir en activité et à modifier un — à Créancey (Haute-Marne); XX, 709.

— 1^{er} décembre, autorisant les héritiers Gendarme à maintenir en activité un — à Vandresses (Ardennes); XX, 725.

Fiéron à établir une — à Illy (Ardennes); XVII, 692.

— 5 septembre 1851, autorisant le sieur Poncin-Léonard à établir une — à Illy (Ardennes); XX, 709.

SALINES (FABRICATION ET TRANSPORT DU SEL).

ORDONNANCE DU ROI, du 26 juin 1841, portant règlement sur la fabrication des sels et l'enlèvement et la circulation des eaux salées et matières salifères; I, 786.

— 7 janvier 1842, donnant acte aux sieurs Parmentier et Grillet de leur désistement de la pourvoi qu'ils avaient formé, relativement à une exploitation d'eau salée; I, 795.

— 11 mars, autorisant le domaine de l'État à maintenir en activité la — de Salins (Jura); I, 809.

— 25 septembre, autorisant les sieurs de Thon, Dorr et Cie à maintenir en activité la — de Saltzbronn (Bas-Rhin); II, 809.

— 28 mars 1843, autorisant les sieurs Parmentier, Grillet et Cie à mettre en activité et à agrandir la — qu'ils possèdent à Gouhenans (Haute-Saône); III, 912.

— 9 juillet, autorisant le domaine de l'État à maintenir en activité la — d'Arc (Doubs); IV, 698.

— 21 juillet, autorisant le domaine de l'État à maintenir en activité la — de Montmorot (Jura); IV, 710.

— 20 janvier 1844, autorisant les sieurs Moreau et Cie à établir une — à Salies (Basses-Pyrénées); V, 690.

— 16 février, autorisant les sieurs Burgun et consorts à mettre en activité la — du Haras, à Sarralbe (Moselle); V, 695.

— 16 février, autorisant les sieurs Aubert, Gouvy et Cie à mettre et à maintenir en activité la — de Sarralbe (Moselle); V, 695.

— 6 mai, autorisant les sieurs Boppe et consorts à mettre en activité la — de Saléaux (Meurthe); V, 720.

— 7 août, autorisant les sieurs Thore et consorts à maintenir en activité la — d'Oraas (Basses-Pyrénées); VI, 652.

— 15 février 1845, autorisant les sieurs de Thon, Dorr et Cie à établir seize nouvelles poêles dans la — de Saltzbronn (Moselle); VII, 551.

— 4 mai 1846, autorisant le sieur de Grimaldi à augmenter la consistance de la — de Montmorot (Jura); IX, 652.

— 29 juillet, autorisant les propriétaires de la — des Saléaux (Meurthe) à établir deux nouvelles poêles dans ladite usine; X, 792.

— 27 août, autorisant les sieurs Anbert, Gouvy et Cie à établir cinq nouvelles poêles dans la — de Sarralbe (Moselle); X, 795.

— 10 décembre, autorisant les sieurs de Thon, Dorr et Cie à établir vingt nouvelles poêles dans la — de Saltzbronn (Bas-Rhin); X, 856.

— 31 mars 1847, annulant un arrêté du conseil de préfecture des Bouches-du-Rhône qui maintenait le sieur Agard au rôle des patentes de la commune de Berre, en qualité de raffineur de sel; XI, 723.

— 21 mai, portant annulation d'un arrêté du conseil de préfecture des Basses-Pyrénées qui avait exempté une fabrique de sel située à Briscous, de l'impôt des portes et fenêtres; XI, 732.

— 8 juin, autorisant le sieur Nael à maintenir en activité une — à Briscous (Basses-Pyrénées); XI, 735.

— 8 juin, autorisant les sieurs Boisot et Cie à maintenir en activité une — à Briscous (Basses-Pyrénées); XI, 735.

— 8 juin, autorisant les sieurs Minjonnet et Baudron à maintenir en activité une — à Briscous (Basses-Pyrénées); XI, 736.

— 17 juillet, autorisant le sieur Narvaëz comte d'Yumury, à remettre en activité la — de Vic (Meurthe); XII, 680.

— 17 juillet, autorisant le sieur Narvaëz, comte d'Yumury, à remettre en activité la — qu'il possède à Moyenvic (Meurthe); XII, 680.

— 3 janvier 1848, statuant sur la requête formée par le sieur Nael contre un arrêté du conseil de préfecture des Basses-Pyrénées maintenant le réclamant au rôle des patentes de la commune de Briscous, comme fabricant et raffineur de sel; XIII, 730.

DÉCRET du Gouvernement provisoire du 21 avril, annulant un arrêté du conseil de préfecture des Basses-Pyrénées qui maintenait le sieur Moreau au rôle des patentes de la commune de Salies comme raffineur de sel; XIII, 762.

ARRÊTÉ du Président du Conseil, du 25 septembre, autorisant le sieur de Grimaldi à remplacer trois poêles et cinq poêlons dans la — de Salins (Jura); XIV, 564.

DÉCRET du Président de la République, du 5 mars 1850, autorisant la dame veuve de Raincourt à établir une usine pour l'élaboration du sel gemme à Melcey (Haute-Saône); XVII, 693.

LOI des 14 juin, 1^{er} et 10 juillet, concernant les salines des côtes de la Manche, le sel de troque et l'admission en France des sels étrangers; XVIII, 575.

DÉCRET du Président de la République du 19 décembre, autorisant le sieur Loubery à maintenir en activité une — à Briscous (Basses-Pyrénées); XVIII, 600.

— 1^{er} février 1851, autorisant le sieur de Grimaldi à remplacer les cinq poêles existant dans la — d'Arc (Doubs) dont il est propriétaire; XIX, 742.

TRÉFLERIES.

DÉCRET du Président de la République du 30 mai 1851, autorisant le sieur Paravicini à maintenir en activité sa — de Lucelle (Haut-Rhin); XIX, 770.

USINES A COUPEROSE.

ARRÊTÉ du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif du 9 août 1848, autorisant la société Durand, Mouline aîné et C^{ie}, à maintenir en activité l'— de Chamée (Ardèche); XIV, 518.

USINES A CUIVRE.

ORDONNANCE DU ROI du 8 juin 1842, autorisant le sieur Fouquet à établir une — pour le laminage du cuivre et du zinc à Saint-Laurent de Tencement (Eure); I, 825.

— 9 septembre 1844, autorisant le sieur Fouquet à convertir en une usine à laiton ses moulins à papier de Néaufles (Eure), VI, 657.

— 28 août 1845, autorisant les héritiers du sieur Veyrier-Montagnières aîné à maintenir en activité l'— de Montagnières (Haute-Vienne); VIII, 840.

ARRÊTÉ du Président de la République du 29 mai 1849, autorisant

le sieur Veyrier - Montagnières à maintenir en activité l'— de Courtaux (Haute-Vienne); XV, 644.

— 26 novembre, autorisant le sieur Bresson à maintenir en activité une — à La Bastide (Gironde); XVI, 584.

— 13 mai 1850, autorisant le sieur de Châtillon à maintenir en activité, à modifier et à augmenter ses —, plomb et zinc d'Aiguilles (Vaucluse); XVII, 708.

— 9 août, autorisant les héritiers de la dame de Lagrange à établir une usine pour le laminage du zinc, du cuivre et d'autres métaux à Danzu (Eure); XVIII, 580.

USINES A FER.

ORDONNANCE DU ROI du 19 janvier 1842, autorisant le sieur Peyramaure à construire une — à Uzereches (Corrèze); I, 802.

— 7 février, autorisant le sieur Poli à établir une — à Sari (Corse); I, 802.

— 11 mars, autorisant le sieur Pilté-Duvernois à ajouter deux feux d'affinerie, etc... à l'— de Balletrand (Haute-Vienne); I, 808.

— 3 avril, autorisant le sieur Bonamy à conserver et tenir en activité l'— du Chollet (Nièvre); I, 811.

— 18 avril, autorisant le sieur du Burquet de Chauffaille à établir un feu de chaudière et une machine à fendre dans l'— de Chauffaille (Haute-Vienne); I, 813.

— 4 juin, accordant un nouveau délai de deux années pour l'achèvement des travaux relatifs à l'— d'Alciettes Bascassan (Basses-Pyrénées); I, 824.

— 5 juin, modifiant celle du 28 février 1840 qui autorisait le sieur Paulin à établir l'— de Bernos (Gironde); I, 824.

- 5 juin, rapportant celle du 8 juin 1838 qui autorisait le sieur Pualet à construire l'— de Montbooyer (Charente); I, 824.
- 20 juin, autorisant les sieurs Blanchet frères à établir une usine pour le corroyage et l'étrépage de l'acier à Tullins (Isère); I, 831.
- 20 juin, autorisant le sieur Gérardot à convertir en une — son moulin de Fongerolles (Haute-Saône); I, 831.
- 3 juillet, rapportant celle du 12 mars 1849, et autorisant le sieur Limbourg 1^o à maintenir en activité un moulin à farine; 2^o à établir une — à Rhéon (Moselle); II, 789.
- 14 août, autorisant le sieur Seillière à maintenir en activité l'— de Messempré (Ardennes); II, 795.
- 14 août, autorisant le sieur Seillière à maintenir en activité l'— d'Osnes (Ardennes); II, 796.
- 9 septembre, prorogeant le délai fixé pour la construction et la mise en activité de nouveaux ateliers à l'— de l'Age (Charente); II, 802.
- 11 septembre, autorisant le sieur Dornier à maintenir en activité une — dans la commune de Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône); II, 804.
- 20 septembre, autorisant le sieur de Montangon à maintenir en activité et à augmenter l'— qu'il possède à Ormoy-sur-Aube (Haute-Marne); II, 805.
- 23 septembre, autorisant le sieur Loiseau à mettre en activité l'— du Verger (Nièvre); II, 808.
- 15 octobre, abrogeant certaines dispositions de celle du 16 décembre 1819 concernant les bois à employer dans l'— de Lagranville (Moselle); II, 811.
- 6 décembre, autorisant les sieur et dame comte et comtesse d'Osmond à maintenir en activité l'— de Bailly (Nièvre); II, 812.
- 5 février 1843 autorisant le sieur Prenat à construire une — à Givors (Rhône); III, 887.
- 12 février, autorisant le sieur Parent-Mange à conserver et tenir en activité l'— de La Loge (Nièvre); III, 891.
- 26 mars, autorisant le sieur Champenois à maintenir en activité l'— des Bourguignons (Nièvre); III, 911.
- 26 mars, autorisant le sieur Rolland d'Arbousse à maintenir en activité l'— du Mez (Nièvre); III, 911.
- 2 avril, autorisant le sieur duc de Lorge à maintenir en activité l'— de La Féranderie (Nièvre); III, 913.
- 10 avril, autorisant le sieur Dusaud à maintenir en activité l'— de La Vernière (Nièvre); III, 915.
- 10 avril, autorisant les sieurs de Gasville et consorts à maintenir en activité l'— de Guichy (Nièvre); III, 916.
- 10 avril, autorisant le sieur marquis de Vergennes à maintenir en activité l'— de Mouchy (Nièvre); III, 916.
- 12 avril, autorisant les sieurs Grasset frères et Vivier à maintenir en activité les trois — de La Douée (Nièvre); III, 917.
- 12 avril, autorisant les sieur et dame comte et comtesse d'Osmond à maintenir en activité l'— de Champdoux (Nièvre); III, 917.
- 14 avril, autorisant la dame veuve Dornier à tenir en activité une — à Renaucourt (Haute-Saône); III, 918.
- 22 mai, autorisant les ayants-droit du sieur de Saux à modifier l'— de Bazoilles (Vosges); III, 921.

- 23 mai, autorisant les sieur et dame comte et comtesse d'Osmond à maintenir en activité l'— de Charbonnière (Nièvre); III, 922.
- 23 mai, rapportant celle du 20 juillet 1841, qui autorisait le sieur Agard aîné à construire une — à Nontron (Dordogne); III, 923.
- 6 juin, autorisant les sieur et dame comte et comtesse d'Osmond à maintenir en activité l'— de L'Éminence (Nièvre); III, 935.
- 6 juin, autorisant le sieur vicomte Destut-Dassay à maintenir en activité l'— de L'Esrau (Nièvre); III, 935.
- 6 juin, autorisant le sieur marquis de Vergennes à maintenir en activité l'— de Traisnes (Nièvre); III, 936.
- 11 juillet, 1^o autorisant les sieurs comte Roy et consorts à établir dans leur — du Vieux-Couches (Eure) deux fours à puddler et à adapter un marteau dit cinglar; 2^o maintenant au profit des mêmes l'autorisation qui leur a été accordée de mettre en activité un moulin à blé dans l'enceinte de ladite usine; IV, 704.
- 11 juillet, autorisant le sieur Gendarme à maintenir en activité une — à Flize (Ardennes); IV, 705.
- 11 juillet, autorisant le sieur Seillière à maintenir en activité l'— dite la fonderie de Carignan (Ardennes); IV, 705.
- 11 juillet, modifiant celle du 19 septembre 1840, qui autorisait le sieur marquis de Boissy à transformer en une — le moulin à blé de Reblay (Indre); IV, 706.
- 11 juillet, autorisant les héritiers du sieur duc de Praslin à maintenir en activité l'— à fer de Thurny (Nièvre); IV, 706.
- 22 septembre, autorisant les sieurs Renaux et Bonnin à établir une — à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône); IV, 721.
- 29 septembre, autorisant les sieurs de Kersaint et consorts à établir une — au lieu dit Les Conches (Allier); IV, 731.
- 29 septembre, autorisant le sieur Goblet jeune à maintenir en activité l'— de Chaume (Nièvre); IV, 732.
- 29 septembre, autorisant les sieurs Boigues et Cie à maintenir en activité l'— de Fourchambault (Nièvre); IV, 732.
- 8 novembre, autorisant le sieur Girardet à établir une — à Saint-Jullien-en-Jarrêt (Loire); IV, 739.
- 21 novembre, autorisant la dame veuve Paichereau à maintenir en activité l'— de Prémery (Nièvre); IV, 740.
- 24 novembre, autorisant le sieur Couvot-Bigé à maintenir en activité l'— de Croisy (Nièvre); IV, 741.
- 24 novembre, autorisant le sieur Seillière à maintenir en activité l'— d'Osnes (Ardennes); IV, 741.
- 25 novembre, autorisant les sieurs Lacombe à établir, en remplacement d'une papeterie, une — à Saint-Juéry (Tarn); IV, 747.
- 3 décembre, autorisant la dame veuve Trotyanne à modifier ses — de Buré-la-Forge et de Dorlon (Moselle); IV, 750.
- 16 janvier 1844, autorisant les sieurs de Courvol et Boussaroque à maintenir en activité l'— de Limanton (Nièvre); V, 688.
- 16 janvier, autorisant la dame veuve Paichereau à maintenir en activité l'— de Premery (Nièvre); V, 689.
- 22 janvier, autorisant le sieur marquis de La Tour-du-Pin à main-

tenir en activité une — sur les communes de Fontaine-Française et de Fontenelle (Côte-d'Or); V, 691.

— 22 janvier, autorisant le sieur et dame comte et comtesse d'Osmond à maintenir en activité une — à Meulot (Nièvre); V, 691.

— 14 mars, autorisant le sieur baron de Bar à maintenir en activité l'— du Marais (Nièvre); V, 702.

— 14 mars, autorisant les héritiers de la dame veuve Jobez à maintenir en activité deux feux d'affinerie et un laminoir dans l'— de Syam (Jura); V, 702.

— 18 mars, prorogeant le délai fixé par celle du 27 mai 1839, pour la construction de l'— que les sieurs Lore-Duroux, Delhom et C^{ie} ont été autorisés à établir à Alciette-Bascassan (Basses-Pyrénées); V, 702.

— 19 avril, autorisant les héritiers Harlé à maintenir en activité un four à puddler, deux chaufferies d'affinerie, etc., dans l'— de Riancourt (Haute-Marne); V, 713.

— 19 juin, autorisant le sieur Seillière à maintenir en activité l'— de Chauvency-Saint-Hubert (Meuse); V, 725.

— 19 juin, autorisant le sieur Beauchamp à maintenir en activité l'— de Verrières (Vienne); V, 726.

— 29 juin, portant rejet du pourvoi des sieurs Rozet et de Méisson contre une décision du Ministre des travaux publics relative à l'— de Clos-Mortier (Haute-Marne); V, 727.

— 4^{er} juillet, autorisant les sieurs Capdeville et C^{ie} à établir une — à Lacanau (Gironde); VI, 639.

— 26 juillet, autorisant les sieurs Becquey et Collette de Baudicourt à maintenir en activité l'— de Marnaval (Haute-Marne); VI, 641.

— 7 août, autorisant le sieur

Parpaite à maintenir en activité une — à Carignan (Ardennes); VI, 653.

— 24 août, autorisant le sieur Dorlodot à établir une — à Maubeuge (Nord); VI, 655.

— 24 août, autorisant les sieurs Dupont et C^{ie} à établir une — à Crespin (Nord); VI, 656.

— 9 novembre, autorisant le sieur Ramay à établir une — à La Mula-tière (Rhône); VI, 679.

— 11 novembre, autorisant le sieur Morizot à maintenir en activité l'— de Sichamp (Nièvre); VI, 680.

— 11 novembre, autorisant le sieur Colle à maintenir en activité l'— de Sarrebourg (Meurthe); VI, 682.

— 11 novembre, autorisant le sieur Degain à maintenir en activité l'— des Quatre-Pavillons (Nièvre); VI, 683.

— 11 novembre, autorisant le sieur Amoureux à maintenir en activité l'— de La Mouline (Dordogne); VI, 683.

— 11 novembre, autorisant le sieur Baraguey-Fouquet à établir une — à Néauffles (Eure); VI, 683.

— 2 décembre, autorisant les sieurs Nourisson frères à maintenir en activité l'— de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire); VI, 695.

— 2 décembre, autorisant le sieur Moul à maintenir en activité l'— de Saint-Nicolas (Ardennes); VI, 695.

— 27 décembre, autorisant la compagnie anonyme des forges et fonderies de La Providence (Belgique) à établir une — à Haumont (Nord); VI, 707.

— 27 décembre, autorisant la dame veuve Muller et ses enfants à maintenir en activité l'— de La Serve (Jura); VI, 708.

— 2 janvier 1845, autorisant le sieur Morel à maintenir en activité l'— des Mazures (Ardennes); VII, 544.

— 10 février, autorisant le sieur vicomte de Dreuille-Senechterre à maintenir en activité l'— de l'Aubron (Nièvre); VII, 549.

— 10 février, autorisant les sieurs Nonnon-Mahin et Groulet-Mahin à maintenir en activité l'— de Guignicourt (Ardennes); VII, 549.

— 10 février, autorisant le sieur Frèrejean à faire diverses additions aux usines de Pont-Évêque (Isère); VII, 550.

— 11 février, autorisant la compagnie agricole et industrielle d'Archacchon à établir une — à Gujan (Gironde); VII, 551.

— 11 février, autorisant la société anonyme des forges et fonderies d'Imphy à maintenir en activité l'— de Prye (Nièvre); VII, 551.

— 15 février, autorisant le sieur Mérilhou à conserver et à maintenir en activité l'— de Loss (Dordogne); VII, 551.

— 8 mars, autorisant le sieur Morel à maintenir en activité une — à La Commune (Ardennes); VII, 554.

— 12 avril, autorisant les ayants droit du sieur Brière d'Azy à maintenir en activité l'— dite le haut-fourneau d'Azy (Nièvre); VII, 559.

— 12 avril, autorisant les ayants droit du sieur Brière d'Azy, à maintenir en activité l'— de Valotte (Nièvre); VII, 559.

— 12 avril, autorisant les sieurs Robe Bernard et C^{ie} à établir une — à Serrières-de-Briard (Ain); VII, 559.

— 12 avril, autorisant les ayants droit du sieur Brière d'Azy à maintenir en activité l'— de Cigogne (Nièvre); VII, 560.

— 2 mai, portant rejet du pourvoi du sieur Lechêne contre l'ordonnance du 20 février 1843 relative aux usines de Diénay (Côte-d'Or); VII, 560.

— 10 mai, autorisant le sieur Maumen à construire une — en remplacement d'un martinet à Saint-Justin (Landes) et à transférer ailleurs ledit martinet; VII, 562.

— 12 mai, autorisant le sieur vicomte de Chabrol-Chaméane à maintenir en activité l'— de Tabourneau (Nièvre); VII, 562.

— 20 mai, autorisant le sieur Grenouillet aîné à maintenir en activité l'— de Gourbareau (Dordogne); VII, 562.

— 16 juin, autorisant le sieur Capitain à maintenir, transformer et augmenter l'— de Pont-Minard (Haute-Marne); VII, 567.

— 26 juillet, autorisant le sieur Capitain à maintenir en activité l'— de Forcey (Haute-Marne); VIII, 832.

— 26 juillet, autorisant les sieurs Doé frères et C^{ie} à maintenir en activité l'— de Saint-Maurice (Seine); VIII, 832.

— 26 septembre, autorisant le sieur Fouquet à établir une — à Auvigny (Eure); VIII, 846.

— 26 septembre, autorisant le sieur Lemoine à maintenir en activité les usines métallurgiques de Corbelin (Nièvre); VIII, 847.

— 26 septembre, autorisant le sieur d'Hausen à faire diverses additions dans les — de Hombourg-Haut (Moselle); VIII, 847.

— 10 décembre, autorisant le comte et la comtesse d'Osmond à maintenir en activité l'— d'Harlot (Nièvre); VIII, 856.

— 11 décembre, autorisant la dame veuve Liéfoy à maintenir en activité l'— de Bourg-de-Sirod (Jura); VIII, 856.

— 11 décembre, autorisant le sieur Olivier à conserver et tenir en activité l'— de Pont-du-Navoy (Jura); VIII, 856.

— 11 décembre, autorisant la dame veuve de Champs, née de Bréchar, et consorts à maintenir en activité l'— de Cramain (Nièvre); VIII, 857.

— 11 décembre, autorisant la société de commerce de Bruxelles à ajouter aux — d'Anzin (Nord) dix fours à puddler, deux fours à reverbère... etc.; VIII 857.

— 24 décembre, autorisant le sieur duc de Périgord, à maintenir en activité l'— de Vandenesse et les patouillels du Port (Nièvre); VIII, 859.

— 24 décembre, autorisant le sieur Lagorge à maintenir en activité l'— de La Piale (Dordogne); VIII, 859.

— 24 décembre, autorisant les sieurs Tourangin et C^{ie} à maintenir en activité l'— de Virolon (Indre); VIII, 860.

— 24 décembre, autorisant les sieurs Boigues et C^{ie} à maintenir en activité l'— de Feulardes (Cher); VIII, 860.

— 29 décembre, autorisant le sieur marquis de Belabre à maintenir en activité l'— de La Gâtesine (Indre); VII, 864.

— 29 décembre, autorisant le sieur Dumont à maintenir en activité l'— d'En-Bas, commune de Ferrière-la-Grande (Nord); VIII, 864.

— 29 décembre, autorisant le sieur Dumont à maintenir en activité l'— d'En-Haut, commune de Ferrière-la-Grande (Nord); VIII, 865.

— 29 décembre, autorisant le sieur et dame de Bricourt à maintenir en activité l'— de Chamilly (Nièvre); VIII, 865.

— 29 décembre, autorisant le sieur Patret à conserver et tenir en activité l'— de Varigney (Haute-Saône); VIII, 865.

— 2 février 1846, portant rejet de la requête présentée par M. Danelle, contre l'ordonnance du 1^{er} décembre 1841 qui autorisait la maintenance des — du Buisson (Haute-Marne); IX, 638.

— 9 mars, autorisant les héritiers du sieur Boigues à maintenir en activité l'— du Fournay (Cher); IX, 648.

— 21 mars, autorisant les sieurs Gény et Chanlaire à maintenir en activité l'— et le moulin à farine de Montreuil-sur-Blaise (Haute-Marne); IX, 649.

— 21 mars, autorisant le sieur marquis de Belabre à maintenir en activité l'— de Charneuil (Indre); IX, 649.

— 4 mai, autorisant le sieur Saget à maintenir en activité l'— de La Ronce (Nièvre); IX, 652.

— 4 mai, permettant aux sieurs Marrassé et Lordon de maintenir indéfiniment en activité l'— de Chuastia (Basses-Pyrénées); IX, 652.

— 30 mai, autorisant le sieur Jacmart à établir une — au Buisson (Seine); IX, 657.

— 30 mai, autorisant les sieurs Vernay et C^{ie} à établir une — à Bé-rard (Loire); IX, 658.

— 30 mai, autorisant le sieur Guérard à ajouter un haut fourneau à l'— de Choiseau (Côte-d'Or); IX, 659.

— 30 mai, autorisant les sieurs Monard et Martin à maintenir en activité l'— du Boulay (Nièvre); IX, 659.

— 5 juin, autorisant le sieur Palierne de Chassenay à maintenir en activité l'— de Chassenay (Nièvre); IX, 664.

— 27 juin, autorisant les sieurs Lapérouse frères à maintenir en activité l'— de Chenecière (Côte-d'Or); IX, 661.

— 27 juin, autorisant le sieur Lasné du Colombier à maintenir en activité l'— de Marteau-Neuf (Nièvre); IX, 661.

— 22 juillet, autorisant le sieur Duplantier à établir une — à Rustrel (Vaucluse); X, 791.

— 25 juillet, autorisant le sieur de Blondeau à maintenir en activité l'— du Gouffre-du-Lod (Doubs); X, 791.

— 29 juillet, autorisant le sieur Guénard de La Tour à maintenir en activité l'— de Saucourt (Haute-Marne); X, 792.

— 27 août, autorisant le sieur Lallemand-Maréchal à maintenir en activité les — et les moulins de Ste-nay (Ardennes), et à y ajouter un haut-fourneau; X, 793.

— 27 août, autorisant le sieur Jeandet à maintenir en activité une — à Druy (Nièvre); X, 794.

— 31 août, autorisant le sieur marquis de Lissac à établir une — à Lissac (Corrèze); X, 796.

— 3 septembre, autorisant les sieurs Henry et Desrousseaux Noizet à faire diverses additions à l'— de Matton (Ardennes); X, 796.

— 17 décembre, autorisant les sieurs Sherwood et C^{ie} à établir une — à Guines (Pas-de-Calais); X, 856.

— 17 décembre, autorisant les sieurs Sherwood et C^{ie} à ajouter deux hauts fourneaux... etc. à l'— de Marquise (Pas-de-Calais); X, 857.

— 17 décembre, autorisant le sieur Lamotte-Pirotte à maintenir en activité l'— de Givonne (Ardennes); X, 858.

— 17 décembre, autorisant le

sieur Gendarme à maintenir en activité l'— de La Fenderie (Ardennes); X, 859.

— 19 décembre, autorisant les sieurs Martenot frères et consorts à établir une — à Commentry (Allier); X, 859.

— 30 décembre, autorisant le sieur Révol à établir une — au Pou-zin (Ardèche); X, 869.

— 8 mai 1847, autorisant le sieur Pic à maintenir en activité l'— de Billours (Nièvre); XI, 731.

— 5 juin, autorisant le sieur Sou-dée à maintenir en activité l'— de Belleville (Loir-et-Cher); XI, 734.

— 9 juillet, autorisant le sieur Sauvage à établir une — à Brive (Corrèze); XII, 674.

— 17 juillet, autorisant le sieur Fa-bry à maintenir en activité une — à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or); XII, 681.

— 28 juillet, autorisant le sieur Dupuynode à maintenir en activité les — d'Ablon (Indre); XII, 688.

— 28 juillet, rectifiant celle du 20 juin 1842 relative à l'— de Fou-gerolles (Haute-Saône); XII, 689.

— 9 septembre, autorisant le sieur Armand à établir une — à La Capelette (Bouches-du-Rhône); XII, 704.

— 17 novembre, autorisant les sieurs Wilmar et C^{ie} à établir une — à Bessèges (Gard); XII, 712.

— 17 novembre, autorisant les sieurs Dupin et Ravenaz à maintenir en activité l'— du Chantay (Cher); XII, 712.

— 29 novembre, autorisant le sieur Carion-Delmotte à maintenir en activité une — à Anzin (Nord); XII, 713.

— 16 janvier 1848, autorisant le sieur Coutant à établir une — à Ivry (Seine); XIII, 737.

— 16 janvier, autorisant le sieur Ferrand à maintenir en activité l'— de Sauvay (Nièvre); XIII, 738.

ARRÊTÉ du Ministre des travaux publics du 17 avril, autorisant les sieurs de Wendel et de Gargan à établir une — à Stiring (Moselle); XIII, 761.

— 17 avril, autorisant le sieur du Taillis à maintenir en activité l'— de La Romaine (Haute-Saône); XIII, 761.

ARRÊTÉ du Ministre de la guerre, du 29 avril, autorisant les sieurs de Bassano et C^{ie} à établir une — près de Bône (Algérie); XIII, 763.

ARRÊTÉ du Ministre des travaux publics, du 10 mai, autorisant les sieurs Nant et C^{ie} à établir une — au Pouzin (Ardèche); XIII, 771.

ARRÊTÉ de la commission du pouvoir exécutif, du 19 juin, autorisant les sieurs Riant et C^{ie} à établir une — à Aubin (Aveyron); XIII, 777.

— 19 juin, autorisant les sieurs Dupont et Dreyfus à établir une — à Ars-sur-Moselle (Moselle); XIII, 778.

— 19 juin, autorisant la société anonyme des forges et fonderies de La Providence à faire diverses additions à l'— d'Hautmont (Nord); XIII, 778.

— 19 juin, autorisant le sieur Luzarche à maintenir en activité l'— de Claise (Indre-et-Loire); XIII, 779.

— 19 juin, autorisant le sieur Luzarche à maintenir en activité l'— de L'Épine (Indre-et-Loire); XIII, 780.

— 19 juin, autorisant le sieur Luzarche à remettre en activité l'— de Fénil (Indre-et-Loire); XIII, 780.

— 19 juin, autorisant le sieur Berger à maintenir en activité une — à Berney (Loire); XIII, 780.

ARRÊTÉ du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 9

août, autorisant les sieurs Martin et Gonnet à construire une — à Saint-Genis-Terre-Noire (Loire); XIV, 517.

— 9 août, autorisant la société anonyme propriétaire des usines de Graffenstaden (Bas-Rhin) à maintenir en activité deux foyers de chaufferie et un martinet dans ces usines; XIV, 517.

— 21 août, réglant le régime des eaux de l'— du sieur de Pourtales, située commune de Baigne (Haute-Saône); XIV, 534.

— 25 septembre, autorisant les sieurs du Luart à maintenir en activité l'— de Chéraumont (Eure); XIV, 563.

— 20 octobre, autorisant les sieurs Serret, Lelièvre et C^{ie} à faire diverses additions à l'— de Denain (Nord); XIV, 576.

— 20 octobre, autorisant les sieurs Bicking et Suréras à maintenir en activité une — à Wintzenheim (Haut-Rhin); XIV, 577.

— 20 octobre, autorisant les sieurs Chauffriat, Morel et C^{ie} à maintenir en activité une — à Saint-Chamond (Loire); XIV, 577.

— 29 novembre, autorisant le sieur Lasserre à substituer à un martinet une — dans la commune de Saint-Vincent-de-Paul (Landes); XIV, 581.

— 29 novembre, autorisant les sieurs Maghe, Lewille et C^{ie} à établir une — à Valenciennes (Nord); XIV, 582.

— 29 novembre, autorisant le sieur et dame Crombez-Lefebvre à maintenir en activité l'— de La Cailaudière (Indre); XIV, 582.

— 14 décembre, autorisant les héritiers ou ayants cause de feu le sieur Aguado de Las Marimas à maintenir en activité l'— de Trézy (Cher); XIV, 597.

— 15 décembre, autorisant les sieurs Griffiths, Price et C^{ie} à établir une — à Graville-l'Éure (Seine-Inférieure); XIV, 601.

ARRÊTÉ du Président de la République du 5 février 1849, autorisant les sieurs de Berthier-Bizy à maintenir en activité l'— de Bizy (Nièvre); XV, 570.

— 5 février, autorisant le sieur Jacquinet à opérer diverses modifications dans l'— de La Hutte (Vosges); XV, 571.

— 5 mars, autorisant le sieur Pillot à établir une — à Ars-sur-Moselle (Moselle); XV, 579.

— 28 mars, autorisant les sieurs Leclerc et C^{ie} à établir une — à Castillon (Gard); XV, 586.

— 28 mars, autorisant le sieur Martial Leclerc à faire diverses additions à son — de Maubeuge (Nord); XV, 586.

— 14 mai, autorisant les sieurs Poupillier fils et C^{ie} à faire diverses additions à l'— qu'ils possèdent à Brévilly (Ardennes); XV, 632.

— 14 mai, autorisant les héritiers de Marcy à maintenir en activité l'— dite La Grosse Forge-de-Poiseux (Nièvre); XV, 633.

DÉCRET du Président de la République du 29 mai, autorisant le sieur et dame d'Osmond à maintenir en activité l'— de Bigny (Cher); XV, 643.

— 27 juin, autorisant les sieurs Japy frères à maintenir les feux et appareils ajoutés à leur — de L'Île-sur-le-Doubs (Doubs); XV, 650.

— 7 juillet, autorisant le sieur Rougier à substituer une — à un moulin à blé dans la commune de Bergerac (Dordogne); XVI, 536.

— 7 juillet, autorisant les sieurs Gauthier fils, Renault et C^{ie} à établir une — à Ars-sur-Moselle (Moselle); XVI, 537.

— 18 juillet, autorisant la dame veuve de Dietrich et fils à maintenir en activité l'— de Niederbronn (Bas-Rhin); XVI, 538.

— 18 juillet, autorisant la dame veuve de Dietrich et fils à maintenir en activité et à augmenter l'— de Joegerthal (Bas-Rhin); XVI, 539.

— 18 juillet, autorisant la dame veuve de Dietrich et fils à maintenir en activité l'— de Zinswiller (Bas-Rhin); XVI, 539.

— 18 juillet, autorisant le sieur Drumeau-Gendarme à maintenir en activité l'— de La Neuville-aux-Tourneurs (Ardennes); XVI, 539.

— 18 juillet, autorisant la dame veuve de Dietrich et fils à maintenir en activité et à augmenter l'— de Rauschendwassen (Bas-Rhin); XVI, 540.

— 5 septembre, autorisant le sieur d'Huart de Nothamb à transformer en une — le moulin de Senelle (Moselle); XVI, 563.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Laligant et C^{ie} à établir une — à Givors (Rhône); XVI, 564.

— 29 octobre, autorisant le sieur Dunoyer à maintenir en activité et à augmenter l'— qu'il possède à Luchapt (Vienne); XVI, 572.

— 29 octobre, autorisant la société des hauts-fourneaux de Valence et de Soyons à maintenir en activité une — à Soyons (Ardèche); XVI, 573.

— 29 octobre, autorisant la dame veuve de Wendel à maintenir en activité les foyers et appareils nouvellement construits dans son — du Moulin-Neuf (Moselle); XVI, 573.

— 16 novembre, autorisant le sieur de Mandat de Grancey à maintenir en activité une — à Vernois-lès-Vesvres (Côte-d'Or); XVI, 581.

— 26 novembre, autorisant la C^{ie} des mines et forges d'Aubin à

établir une — à Duravel (Lot); XVI, 583.

— 26 novembre, autorisant les sieurs Rozet et de Ménilson à maintenir en activité les bocard, patouillet et moulin à farine existant dans leur — du Clos-Mortier (Haute-Marne); XVI, 584.

— 26 novembre, autorisant le sieur Bordet-Giey à maintenir en activité les — de Froidvert (Côte-d'Or); XVI, 584.

— 12 décembre, autorisant le sieur Lavergne à établir une — au Pizou (Dordogne); XVI, 587.

— 19 décembre, autorisant la veuve et les héritiers Fabry à maintenir en activité les — qu'ils possèdent à Rochefort (Côte-d'Or); XVI, 589.

— 19 décembre, autorisant les sieur et dame Barret-Boisbertrand à maintenir en activité l'— et à acier de Peyrassoulas (Haute-Vienne); XVI, 589.

— 1^{er} février 1850, autorisant le sieur Petot à maintenir en activité une — à Boudreville (Côte-d'Or); XVII, 686.

— 8 février, autorisant les héritiers Roy et dame d'Albon à maintenir en activité l'— de Trisay-la-Vieille-Lyre (Eure); XVII, 687.

— 8 février, autorisant les sieur et dame Pigeard à maintenir en activité l'— de Lavaure (Dordogne); XVII, 687.

— 8 février, autorisant la dame veuve de Nancy à maintenir en activité l'— de La Belouze (Nièvre); XVII, 688.

— 8 février, autorisant le sieur de Marmier à maintenir en activité une — et un moulin à Seveux (Haute-Saône); XVII, 688.

— 5 mars, autorisant le sieur Lallemand à établir une — à Xertigny (Vosges); XVII, 691.

— 5 mars, autorisant les héritiers Roy à maintenir en activité l'— de Lallier (Eure); XVII, 692.

— 5 mars, autorisant les sieurs Bazile, Louis, Maître et Cie à maintenir en activité une — et un moulin à Plaines (Aube); XVII, 692.

— 9 mars, autorisant les sieurs Aubé fils et Tronchon à faire diverses additions et modifications à l'— d'Herseange (Moselle); XVII, 697.

— 17 avril, autorisant la compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron à faire diverses additions à l'— de Decazeville (Aveyron); XVII, 703.

— 6 mai, autorisant le sieur Caiaux à établir une — à Belin (Gironde); XVII, 705.

— 6 mai, autorisant les sieurs Gautiez à faire diverses additions à l'— de Sainte-Claire-de-Villerupt (Moselle); XVII, 705.

— 6 mai, autorisant les héritiers Roy à maintenir en activité l'— de La Poultière (Eure); XVII, 706.

— 6 mai, autorisant le sieur Vertpré à maintenir en activité l'— de Parenche (Nièvre); XVII, 706.

— 6 mai, autorisant le sieur Quiliard à maintenir en activité l'— de La Ferté-sur-Aube (Haute-Marne); XVII, 706.

— 13 mai, autorisant les sieurs Targe frères à faire diverses additions à leur — de La Chapelle (Loire); XVII, 708.

— 20 juin, autorisant le sieur Thomassin de Bienville à maintenir en activité une — et un moulin à Bienville (Haute-Marne); XVII, 715.

— 20 juin, autorisant le sieur de Beurges à faire diverses additions à l'— de Manois (Haute-Marne); XVII, 716.

— 27 juin, autorisant les sieurs Brunet et Cie à établir une — et une

papeterie à Pont-Audemer (Eure); XVII, 717.

— 27 juin, autorisant la dame veuve Damour à maintenir en activité une — à Poiseux (Nièvre); XVII, 717.

— 6 juillet, autorisant le sieur de Vogué à établir une — à Bourges (Cher); XVIII, 573.

— 6 juillet, autorisant les sieurs Thiollières, Neyraud et consorts à faire diverses additions à leur — de Lorette (Loire); XVIII, 574.

— 11 juillet, autorisant la dame veuve d'Antemarre d'Erville à maintenir en activité une — à Cheppy (Meuse); XVIII, 576.

— 9 août, autorisant le sieur Contant à établir une — à Ivry (Seine); XVIII, 581.

— 9 août, autorisant les héritiers Roy et la dame d'Albon à maintenir en activité une — à Condé-sur-Iton (Eure); XVIII, 581.

— 12 novembre, autorisant les héritiers Gendarme à maintenir en activité l'— qu'ils ont substituée à la fonderie de Vrignes-aux-Bois (Ardennes); XVIII, 590.

— 12 novembre, autorisant le sieur Bauret-Laval à établir une — à Audun-le-Tiche (Moselle); XVIII, 591.

— 27 novembre, autorisant le sieur Bouillon à faire diverses additions à son — de Larivière (Haute-Vienne); XVIII, 595.

— 6 décembre, autorisant le sieur Capitain à maintenir en activité une — à Roches-sur-Rognon (Haute-Marne) et à y ajouter une forge à l'anglaise; XVIII, 596.

— 23 décembre, autorisant les héritiers Roy à maintenir en activité une — à Breteuil (Eure); XVIII, 601.

— 10 mars 1851, rapportant celui

du 7 juillet, qui autorisait le sieur Rougier à substituer une — à un moulin à blé dans la commune de Bergerac (Dordogne); XIX, 750.

— 31 mars, autorisant les sieurs Bougueret, Martenot et Cie à établir une — à Montluçon (Allier); XIX, 758.

— 30 mai, autorisant les sieurs Adam et Huin à établir une — à Saint-Dizier (Haute-Marne); XIX, 769.

— 16 août, portant retrait de l'autorisation donnée le 12 février 1848 au sieur Martin d'établir une — à Lay-Saint-Christophe (Meurthe); XX, 705.

— 5 septembre, autorisant les sieurs Rozet et de Ménilson à établir une — à Saint-Dizier (Haute-Marne); XX, 706.

— 5 septembre, autorisant le sieur Charnier à maintenir en activité l'— de Messarges (Allier); XX, 707.

— 5 septembre, autorisant le sieur Fernand à maintenir en activité une — à Raveau (Nièvre); XX, 707.

— 5 septembre, autorisant le sieur Blanchon-Lasserve à maintenir en activité l'— de La Couade (Haute-Vienne); XX, 708.

— 5 septembre, autorisant le sieur Mazade à établir une — à Livron (Drôme); XX, 708.

— 5 septembre, autorisant le sieur Lacombe à mettre en activité une — à Saint-Vincent-sur-l'Isle (Dordogne); XX, 708.

— 5 septembre, autorisant le sieur Comminges à maintenir en activité diverses — sur les communes de Benac et de Serres (Ariège); XX, 708.

— 24 novembre, autorisant les sieurs Boutmy père et fils et Cie, re-

présentants des sieurs A.-F. Seillière, — 30 décembre, autorisant le
à ajouter un four à souder à l'— de sieur d'Hausen à apporter diverses
Messempré, commune de Messin- modifications à son — de Hombourg-
court (Ardennes); XX, 720. Bas (Moselle); XX, 739.

USINES A TOLE.

DÉCRET du Président de la Répu- tivité son — de Pont-Saint-Ours
blique du 6 juillet 1850, autorisant (Nièvre); XVIII, 574.
le sieur Métairie à maintenir en ac-

3^e SECTION.

OBJETS DIVERS.

Loi du 30 juin 1845, relative à droits d'entrée sur les sels étran-
l'acquisition de la collection miné- gers; XV, 561.
ralogique de M. le marquis de Drée; — 10 juillet, ouvrant un crédit
VII, 542. supplémentaire applicable aux tra-
voux d'appropriation du domaine

— 15 juillet, sur la police des de Chante-Grillet (Loire) à l'instal-
chemins de fer; VIII, 812. lation de l'Ecole des mineurs de
Saint-Etienne; XVI, 538.

— 23 juillet 1847, autorisant l'ac- — 9 août, relative à l'Ecole d'ad-
quisition de la propriété de Chante- ministration; XVI, 558.
Grillet (Loire) pour le service de — 27 novembre, 5 décembre et
l'Ecole des mineurs de Saint-Etienne; 27 février 1850, relative aux com-
XII, 669. missaires et sous-commissaires pré-
posés à la surveillance des chemins
de fer; XVII, 689.

— 8 août, ouvrant un crédit pour — 29 novembre, modifiant les
l'acquisition de diverses collections articles 414, 415 et 416 du Code pé-
scientifiques; XII, 670. nal, relatifs aux coalitions d'entre-
preneurs et d'ouvriers; XVI, 582.

— 15 novembre 1848, relative — 1^{er} juin 1850, reportant à
aux associations ouvrières; XIV, 580. l'exercice 1849 un crédit ouvert par
la loi du 8 août 1847 pour le paye-
ment d'un terrain contenant des osse-
ments fossiles situé à Sansan (Gers);
XVII, 744.

— 23 novembre, relative aux sels — 14 juin, 1^{er} et 10 juillet, con-
étrangers destinés à la pêche de la cernant les salines des côtes de la
morue; XIV, 580. Manche, le sel de troque et l'admis-
sion en France des sels étrangers;
XVIII, 575.

— 15 décembre, sur les douanes — 14 juin, 1^{er} et 10 juillet, con-
(extrait); XIV, 598. cernant les salines des côtes de la
Manche, le sel de troque et l'admis-
sion en France des sels étrangers;
XVIII, 575.

— 16 décembre, sur les recettes — 14 juin, 1^{er} et 10 juillet, con-
et dépenses autorisées provisoire- cernant les salines des côtes de la
ment jusqu'au 1^{er} avril 1849 (extrait); Manche, le sel de troque et l'admis-
XIV, 604. sion en France des sels étrangers;
XVIII, 575.

— 28 décembre, relative à l'impôt — 14 juin, 1^{er} et 10 juillet, con-
du sel; XIV, 609. cernant les salines des côtes de la
Manche, le sel de troque et l'admis-
sion en France des sels étrangers;
XVIII, 575.

— 13 janvier 1849, relative aux

— 5 juillet, sur l'admission et — 17 et 27 novembre, concer-
l'avancement dans les fonctions nant la circulation en franchise par
publiques; XVIII, 572. la poste de la correspondance des
fonctionnaires publics exclusive-
ment relative au service de l'état;
VIII, 309, 311 et 368.

— 25 novembre, relative aux — 6 décembre, portant que le
comptes rendus des travaux des mi- marchand de houille qui vend à la
nes, des ponts et chaussées et des fois en gros et en détail est assujetti
bâtiments civils; XVIII, 592. à la patente de première classe; VI,
696.

— 11 janvier 1851, relative au — 6 décembre, portant que le
régime commercial de l'Algérie; marchand de houille qui vend à la
XIX, 734. fois en gros et en détail est assujetti
à la patente de première classe; VI,
696.

— 3 février, ouvrant un crédit — ARRÊTÉ réglementaire du 25 juil-
extraordinaire destiné à encourager let 1845, relatif à l'Ecole des maî-
la création d'établissements modéles tres-ouvriers mineurs d'Alais; VIII,
pour bains et lavoirs publics; XIX, 824.

— 7 avril, relative à la délimi- — ARRÊTÉ du 16 novembre, établis-
tation de la zone frontière et à la sant près du laboratoire de l'Ecole
compétence de la commission mixte des mines un bureau d'essais pour les
des travaux publics; XIX, 759. substances minérales; VIII, 870.

— 14 mai, modifiant l'arrêté du — ORDONNANCE du 17 janvier 1846,
9 frimaire an XII, en ce qui concerne relative aux bateaux à vapeur qui
les avances aux ouvriers par les pa- naviguent sur mer; IX, 621.

— 16 juin, sur la constitution de — 15 novembre, portant règle-
la propriété en Algérie; XIX, 770. ment d'administration publique sur
la police, la sûreté et l'exploitation
des chemins de fer; X, 834.

— 10 décembre, rejetant le pour
voi du ministre des finances contre
un arrêté du conseil de préfecture
du Bas-Rhin (subvention due par
suite de l'exploitation d'une forêt
de l'Etat voisine d'un chemin com-
munal); XII, 668.

— 27 décembre, relative aux af-
faires qui doivent être soumises à
l'examen des comités du Conseil
d'Etat; X, 866.

— 27 décembre, relative aux af-
faires qui doivent être soumises à
l'examen des comités du Conseil
d'Etat; X, 866.

— 22 septembre, instituant une
école pratique de maîtres-ouvriers
mineurs à Alais (Gard); IV, 716.

— 15 juin 1844, portant rectifi-
cation de celles des 22 et 23 mai
1843, relatives aux machines, chau-
dières et bateaux à vapeur; V, 725.

— 15 juin 1844, portant rectifi-
cation de celles des 22 et 23 mai
1843, relatives aux machines, chau-
dières et bateaux à vapeur; V, 725.

— 17 et 27 novembre, concer-
nant la circulation en franchise par
la poste de la correspondance des
fonctionnaires publics exclusive-
ment relative au service de l'état;
VIII, 309, 311 et 368.

— 6 décembre, portant que le
marchand de houille qui vend à la
fois en gros et en détail est assujetti
à la patente de première classe; VI,
696.

— ARRÊTÉ réglementaire du 25 juil-
let 1845, relatif à l'Ecole des maî-
tres-ouvriers mineurs d'Alais; VIII,
824.

— ARRÊTÉ du 16 novembre, établis-
sant près du laboratoire de l'Ecole
des mines un bureau d'essais pour les
substances minérales; VIII, 870.

— ORDONNANCE du 17 janvier 1846,
relative aux bateaux à vapeur qui
naviguent sur mer; IX, 621.

— 15 novembre, portant règle-
ment d'administration publique sur
la police, la sûreté et l'exploitation
des chemins de fer; X, 834.

— 10 décembre, rejetant le pour
voi du ministre des finances contre
un arrêté du conseil de préfecture
du Bas-Rhin (subvention due par
suite de l'exploitation d'une forêt
de l'Etat voisine d'un chemin com-
munal); XII, 668.

— 27 décembre, relative aux af-
faires qui doivent être soumises à
l'examen des comités du Conseil
d'Etat; X, 866.

— ARRÊTÉ du 10 janvier 1847, cen-
tralisant entre les mains d'un cer-
tain nombre de préfets le service de
police et de surveillance des che-
mins de fer; XI, 747.

— ORDONNANCE DU ROI du 15 février,
autorisant le sieur Collet à maintenir
en activité un moulin à farine à
Chauveney-Saint-Hubert (Meuse);
XI, 725.

— ARRÊTÉ du 8 mars, centralisant